



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 120857

Texte de la question

M. Louis Cosyns appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les méfaits du mercure sur la santé humaine, et en particulier au niveau de la composition des vaccins. La présence de dérivés du mercure semble être à l'origine d'un certain nombre d'affections, comme l'ont montré un certain nombre d'études internationales. Une solution consisterait à bannir la présence de dérivés de mercure dans les vaccins. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre afin de diminuer les risques liées à l'administration de vaccin contenant des dérivés de mercure.

Texte de la réponse

Il convient tout d'abord de préciser que le recours à des adjuvants de vaccination de type sels d'aluminium dans les vaccins est une pratique courante et indispensable. Sans ces substances complémentaires que sont les adjuvants, de nombreux antigènes vaccinaux ne seraient pas capables d'induire la réponse immunitaire et donc de garantir une bonne protection vaccinale chez le sujet. Les sels d'aluminium constituent des adjuvants particulièrement efficaces et il apparaît actuellement très difficile d'envisager de découvrir rapidement des substances de substitution. En effet, dans l'hypothèse où d'autres produits susceptibles de servir d'adjuvant seraient identifiés, il conviendrait avant leur utilisation de réaliser des études cliniques pour s'assurer que les nouveaux vaccins demeureraient aussi efficaces que les vaccins actuels (à court et à long terme). Ces études demandant des années de validation, il n'apparaît pas opportun de remplacer dans l'urgence les vaccins actuels qui ont fait preuve de leur efficacité, qui disposent d'un excellent profil d'efficacité ainsi que de tolérance, par des vaccins nouvellement développés dont le profil n'a pas été suffisamment évalué dans la durée. Il convient de préciser que le phosphate de calcium a été effectivement utilisé pendant quelques années dans certains vaccins, mais son utilisation a été abandonnée, son pouvoir adjuvant étant plus faible que celui de l'hydroxyde d'aluminium. En ce qui concerne le risque allergique, l'hydroxyde d'aluminium favorise les réactions lymphocytaires de type TH2, qui permettent d'induire les bonnes réponses anticorps souhaitées, mais qui peuvent également être associées à l'induction d'anticorps de type IgE, marqueurs de réactions allergiques. Néanmoins, les experts considèrent que rien ne permet scientifiquement d'incriminer les vaccinations en général et l'hydroxyde d'aluminium en particulier en ce qui concerne l'augmentation de la fréquence de l'allergie. Par ailleurs, plusieurs études récentes sur le sujet ont conclu à l'absence de preuve du rôle des sels d'aluminium dans toute complication sérieuse ou permanente.

Données clés

Auteur : [M. Louis Cosyns](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120857

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités (II)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2007, page 2829

Réponse publiée le : 15 mai 2007, page 4642